

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 7 juillet 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5, 6 et 7 juillet 2016

2016 DJS 236 Attribution de la dénomination Raymond Grall et André Legrand à la salle de boxe du centre sportif Jules Noël (14^e).

M. Jean-François MARTINS et M^{me} Catherine VIEU-CHARIER, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 21 juin 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution de la dénomination Raymond Grall et André Legrand à la salle de boxe du centre sportif Jules Noël (14^e) ;

Vu l'avis du conseil du 14^e arrondissement, en date du 20 juin 2016 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-François MARTINS, au nom de la 7^e Commission, et Madame Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2^e Commission,

Délibère :

La dénomination Raymond Grall et André Legrand est attribuée à la salle de boxe du centre sportif Jules Noël situé 3 avenue Maurice d'Ocagne dans le 14^e arrondissement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO